Lamballe-Armor
en Penthièvre

Communiqué de presse- 22 juin 2020

Que la vie reprenne !

« Après la période que nous venons de vivre, l'exigence de faire reprendre notre vivre ensemble s'exprime pleinement.
Cela passe bien évidemment par tous les aspects de la vie locale: soutien à l'économie, au commerce (ce qui est en cours) reprise de la vie associative et sportive qui se met en place sereinement et de l'animation culturelle globale de la cité pendant cet été de convalescence .S'il était trop tard pour la fête de la musique telle que nous la connaissions, il ne faut pas lâcher prise pour animer Lamballe- Armor et ne pas faire de ces temps un désert culturel.Ceci est également nécessaire afin d'aider ce secteur économique à rebondir en procurant de l'activité aux artistes actuellement en déshérence.
Ainsi, la commune va relancer les mercredis côtiers sur Morieux et Planguenoual, mettre en œuvre la collaboration avec Lamballe Terre &Mer pour proposer des spectacles variés sur tout notre territoire en direction des familles, du jeune public, des personnes âgées et isolées... Le conseil départemental et Lamballe Terre & Mer par leur soutien logistique et financier nous le permettront.
Enfin, le navire amiral de l'été sera à flot: les régalades auront lieu, adaptées pour permettre la sécurité, sans danse, mais avec musique, entrain, restauration et files d'attentes! Nous y travaillons avec tous les acteurs concernés qui, comme la population, souhaitent vivement le bon fonctionnement de ces grands moments dont nous avons tellement besoin. Le détail de l'organisation en sera défini précisément rapidement. Quant à notre fête nationale, symbole de la république, elle sera marquée par le feu d'artifice traditionnel avec les conditions évidentes de sécurité. »

Loïc Cauret, maire de Lamballe –Armor
Thierry Gauvrit adjoint à la culture, au patrimoine et relations internationales.